



Escroquerie dans le jugement de la garde enfant

Par **La**, le **09/02/2021** à **09:20**

Bjr,

Pour obtenir la garde d'enfant, mon ex-mari a encouragé les adolescents à faire de fausses constatations chez ses amis gendarmes, qui vivent dans le même bâtiment avec lui.

Est-ce que c'est une escroquerie ?

Il reproduit les pièces fausses ou refuse présenter les pièces justificatives sur sa situation financière également.

Il y a les autres éléments du dossier, que je peux annoncer.

Pouvez-vous donner votre avis sur ce sujet, svp ?

Merci d'avance

Bien cordialement

L